



Bloc-notes de mammologie n° 1

La Genette



© F. Livet

Un article paru dans la revue de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier en 1849 nous apprend que « *Les genettes ne sont pas très-rares aux environs de Montpellier, surtout dans les garrigues et les monticules du terrain jurassique qui bordent la petite rivière du Lez du côté de Castelnaud, de Montferrier, etc.* »

En 1987 paraissait, sous les signatures de François Livet et Jean-Jacques Roeder, un document intitulé LA GENETTE formant le volume 16 de l'ENCYCLOPÉDIE DES CARNIVORES DE FRANCE, éditée par la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères dont nous possédons un exemplaire dans notre bibliothèque.

Bien que la littérature et les articles traitant de ce sujet soit abondants, il m'a paru intéressant de vous proposer un résumé de cette publication pour mieux connaître cette espèce, les observations sur le terrain se rapportant à cette étude ayant été effectuées dans notre région et l'un des auteurs ayant eu l'amabilité de me communiquer des diapositives personnelles inédites la concernant et reproduites en fin d'article.

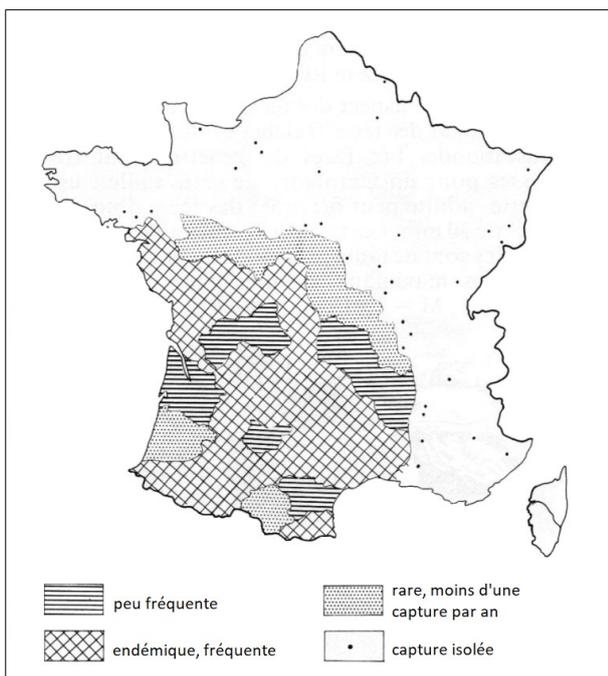
Onze heures du soir, en voiture sur le chemin de retour d'une virée de prospection à l'écoute du Grand-duc dans l'arrière-pays. Le faisceau des phares éclaire soudainement un petit animal, semblable à un chat tigré, qui traverse la route sous nos yeux et s'évanouit dans la nuit, nous ayant juste laissé le temps de réaliser que c'était une genette.

Nous sommes conscients d'avoir eu de la chance : les probabilités d'observer ce mammifère à l'état sauvage sont très minces car il est essentiellement nocturne et de surcroît très discret.

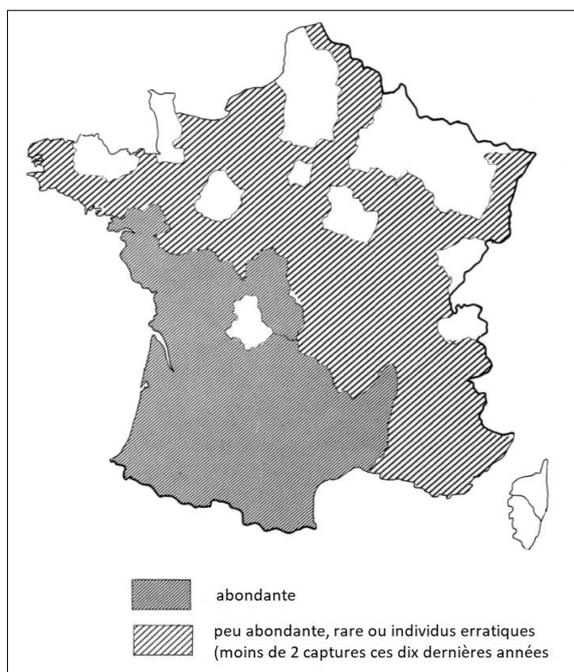


Figure 1: Genette la nuit (2018 02 10 © F. Livet)

La Genette commune *Genetta genetta* Linnaeus, 1758, est le seul représentant de la famille des viverrinés sur le continent européen. Cette espèce est naturalisée sur notre territoire, comme le confirme la génétique qui nous apprend qu'elle est très vraisemblablement originaire du Maghreb d'où elle aurait été importée par les Arabes. Présente dans une grande partie de notre pays, elle est plus abondante au sud d'une ligne de la Loire à l'Ouest du Rhône.



Distribution de la genette d'après Schauenberg en 1966



Distribution de la genette d'après F. Livet en 1987

Les dernières données disponibles montrent que l'aire de distribution est plus étendue et l'ensemble du territoire est maintenant concerné (source Office français de la biodiversité, étude 1991-2005). Dans notre région, les milieux les plus souvent occupés par la Genette sont les futaies et les fourrés denses à dominance de chênes verts ou de châtaigniers (respectivement 45 % et 20 %), généralement peu éloignés d'un cours d'eau et à plus de 500 m d'une habitation.

Bien plus que l'observation directe, un indice indubitable de sa présence est celui de « crottiers » le plus souvent situés sur un replat de rocher, à une altitude moyenne de 600 m. pour plus de la moitié d'entre eux, avec un maximum de 1 300 m.

L'une des caractéristiques de la crotte d'une genette est sa taille pouvant dépasser 25 cm. Parfois sa pointe est terminée par un bouquet de feuilles de graminées torsadées ensemble.

La présence d'excréments encore frais est un signe certain de leur fréquentation par un ou plusieurs individus d'âge et de sexe différents comme l'indique leurs différentes tailles.

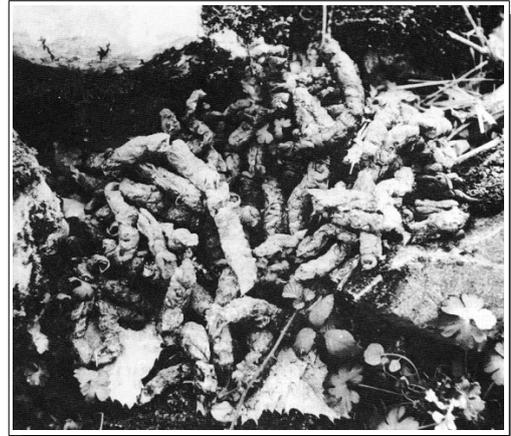


Figure 2: Crottier de Genette, Hérault, © F. Livet

La voie de la genette est semblable à celle du renard. L'empreinte ressemble à celle d'un chat lorsque seuls les 4 doigts marquent, les griffes ne marquant pas. Les traces de griffures peuvent être visibles sur l'écorce des troncs car la genette est un bon grimpeur. Ces traces peuvent être confondues avec celles de la fouine, de la martre ou des chats.

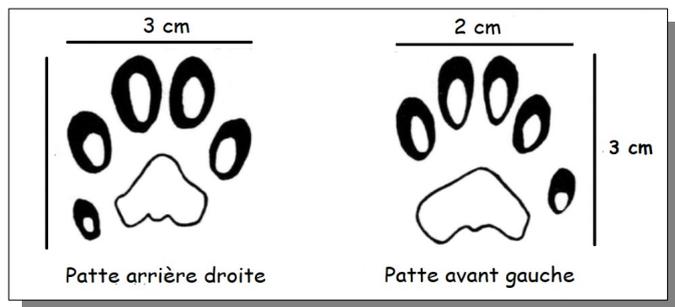


Figure 3 : empreintes de Genette d'après Chaigneau A, 1969

Avec le Chat sauvage et le Chat haret, la Genette est l'un des carnivores le plus strictement carnassier de notre faune. La détermination de son régime alimentaire est certainement celui qui a suscité le plus de travaux. Sa principale caractéristique est la diversité des proies : Insectivores, Lagomorphes, Rongeurs, petits Carnivores, Ongulés, Limicoles, Gallinacés, Colombidés, Passereaux, Insectes, Batraciens, Reptiles, Poissons, Œufs et Végétaux. Ce régime, adapté au milieu, varie donc en fonction des conditions géographiques et saisonnières. Il résulte de nombreuses études qu'il est composé d'une partie stable (micromammifères) et d'une partie variable dépendante de la diversité et de l'abondance des ressources.

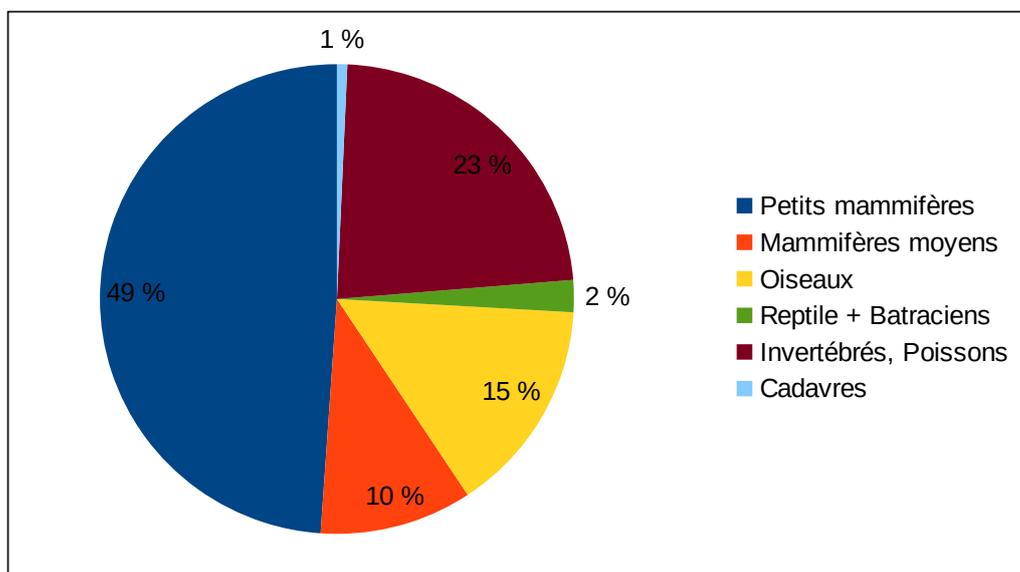


Figure 4 : diagramme de l'analyse de 135 proies dans l'Hérault, F Livet 1987

La Genette n'étant active que la nuit, l'observation de son comportement *in natura* comporte de nombreuses lacunes, en particulier celui du rapport existant entre activités arboricoles et terrestres. L'étude d'un couple maintenu en semi-liberté sur une surface clôturée de huit hectares a montré l'absence d'exclusion territoriale entre mâles et femelles dont les domaines vitaux se recouvrent en dehors de la période de reproduction (Roeder, 1884).

La technique du radiopistage, permettant de repérer et de suivre à distance les déplacements des animaux sauvages, a permis d'affiner la connaissance dans ce domaine. Grâce à lui, les limites du domaine vital, les places de repos diurne et les trajets d'un déplacement journalier d'une jeune Genette femelle ont pu être cartographiés dans le cadre du travail déjà cité.

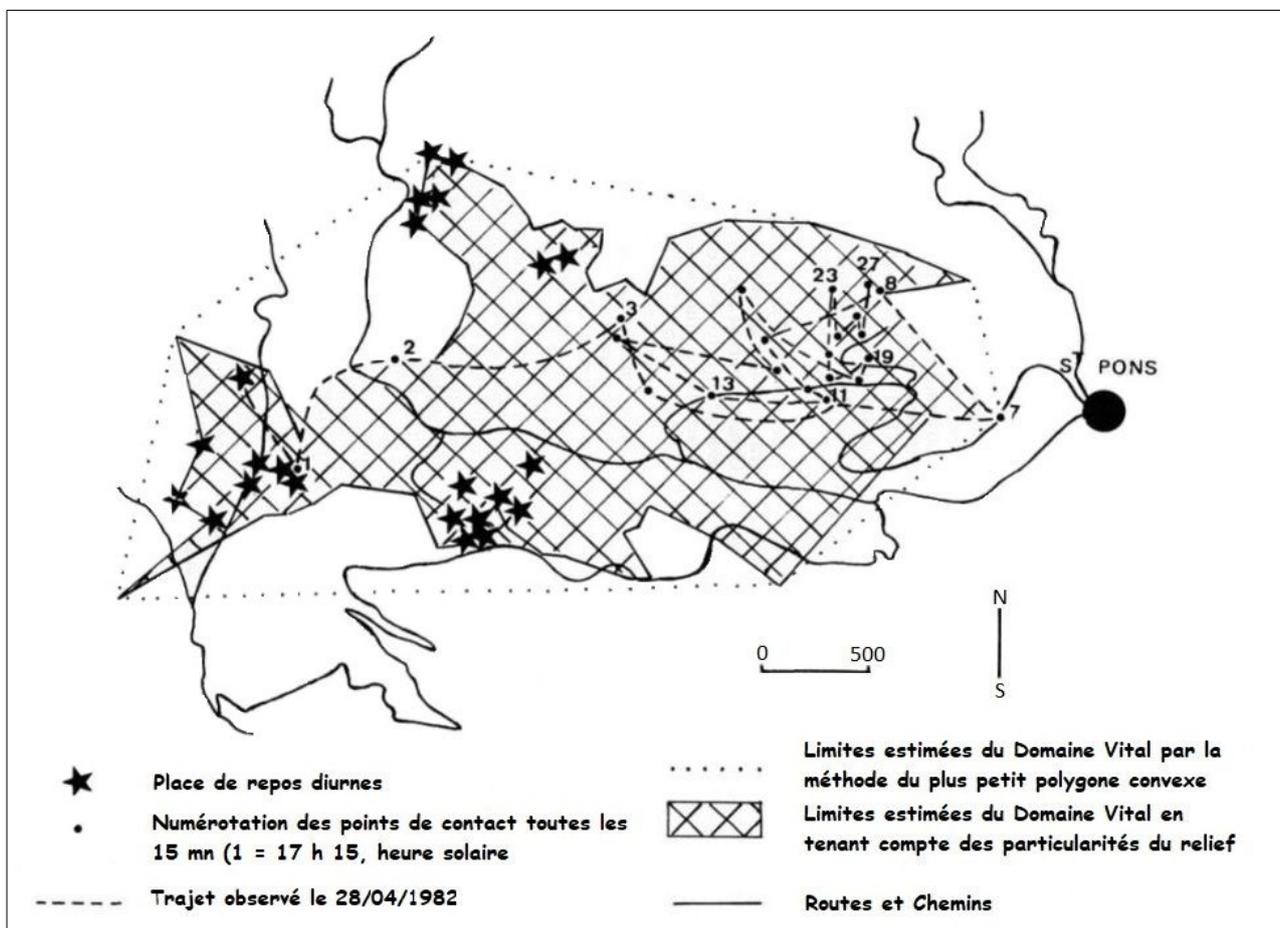
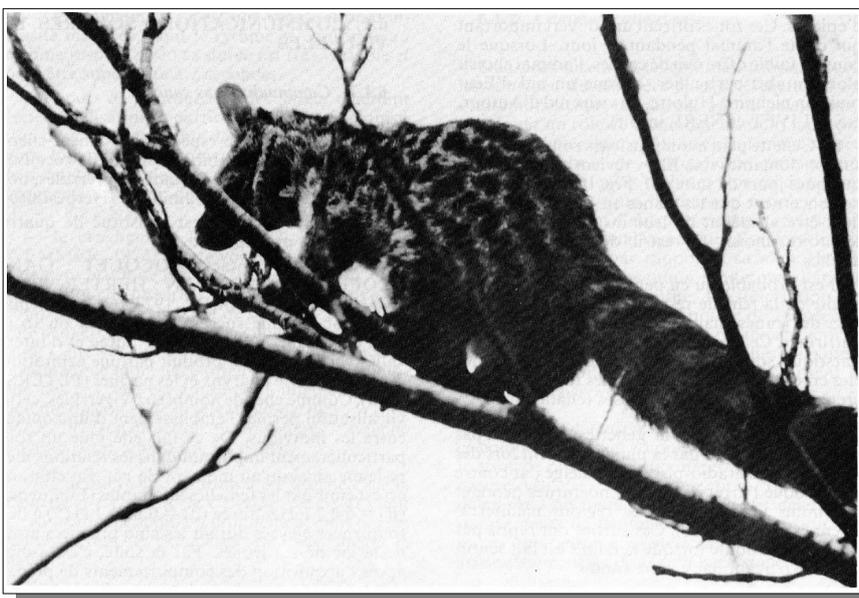


Figure 5 : domaine vital d'une jeune Genette femelle (radiopistage du 17/01/82 au 28/04/82) d'après F. Livet)



L'observation de ces animaux (en captivité ou relâchés après capture) montre leur aisance dans les plus fines branches des arbres, ce qui peut expliquer la capture de petits passereaux.

Le « gîte » de repos nocturne est souvent situé au sommet dans les branches d'arbres élevés (chênes pubescents, châtaigniers, épicéas, pins).

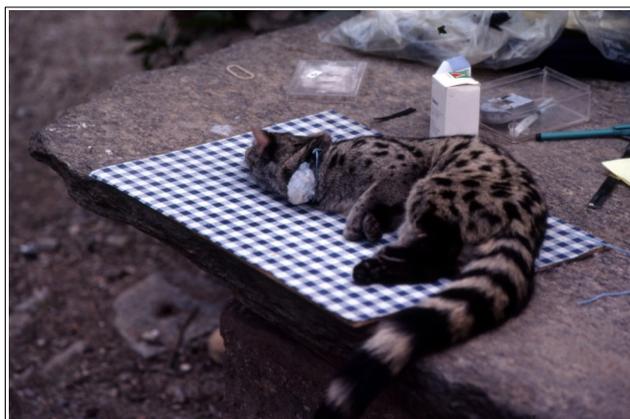
Figure 6 : Genette en liberté
© F. Livet, 1981

La Genette : album photographique



Figures 7 et 8 : © Jacques Taïb, 2012

Heurtée par un véhicule sur une petite route de Camargue, cette Genette pourra finalement repartir sans dommages.



Figures 9 © François Livet, 1981

Pose d'un collier émetteur sur une Genette capturée et relâchée dans le secteur de Saint-Chinian.



Figures 10 © François Livet, 07/03/1981

Genette suivie par radio-pistage.



Figures 11 © François Livet, 07/07/1981

Genette femelle grim pant dans un arbre



Figures 12 © François Livet, 1982

Genette à Saint-Chinian

La Genette commune bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux mammifères protégés sur l'ensemble du territoire. Les sept genettes capturées dans le cadre de cette étude pour être suivies par radio-pistage l'ont été avec autorisation ministérielle.

Si sa belle fourrure était très prisée autrefois, rien aujourd'hui ne justifie son piégeage, les études menées sur son régime alimentaire montrant clairement que cette espèce délaisse le gibier. L'impact de la prédation sur cette espèce par le Grand-Duc et l'Aigle Royal reste à prouver.

Les auteurs de l'étude notent en conclusion que les recherches à entreprendre sur la Genette restent nombreuses et concernent un animal qui tient une place importante de par ses fonctions et ses densités présumées dans les écosystèmes du Sud et de l'Ouest de la France.